

Formation 10

Initier un management formalisé de la sécurité dans son entreprise avec le Document Unique

8 déc. 2011



L'évaluation des risques fait partie des responsabilités de tout chef d'entreprise. Elle s'inscrit dans le cadre de l'obligation générale de sécurité incombant à l'employeur, qui doit prendre selon la loi «les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs de l'établissement».

Point de départ d'une démarche de prévention, le «Document Unique» vise à accroître la santé et la sécurité des salariés et à améliorer les conditions de travail au sein de l'entreprise.

A travers cette formation, rédigez votre Document Unique et formalisez votre politique de sécurité au sein de votre entreprise.

Programme

Le cadre juridique et réglementaire

Préparation de la démarche

- Construire l'organisation minimale, définir des objectifs, des acteurs et des moyens
- Connaître les postes, activités et les situations de travail
- Exercice d'application : identification des Unités de Travail à partir des documents apportés par les participants (organigramme, plans et photographies du site)

Identification des risques

- Identifier les sources de danger au travail appliquées aux activités des entreprises des participants
- Savoir observer les situations de travail
- Inventorier les situations dangereuses
- Exercice d'application : analyse des accidents de travail ou de maladies professionnelles des entreprises participantes

Evaluer les risques

- Choisir les critères de cotation et les seuils associés
- Hiérarchiser les risques – exemple de grilles de cotation

Formalisation du Document Unique

- Connaître le contenu du Document Unique
- Savoir le mettre à jour
- Exercice d'application : élaboration d'un modèle de DU à partir de témoignages des participants

Elaboration du plan d'actions

- Définir et planifier des actions de prévention
- Comprendre les différents types d'actions à mettre en place
- Exercice d'application : élaboration d'un modèle de plan d'actions

Mise en œuvre du plan d'actions

- Intégrer l'évaluation des risques et son plan d'actions dans une démarche de prévention
- Savoir évoluer vers un système de management de la sécurité

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du Document Unique et d'un système de management de la sécurité
- Acquérir la méthodologie d'analyse des risques professionnels
- S'approprier les outils opérationnels permettant une évaluation des risques professionnels
- Faire du Document Unique un outil de management de la prévention des risques

VOTRE PROFIL

Dirigeant(e) de TPE-PME, toute personne responsable de la sécurité dans l'entreprise

INTERVENANT

Laurence Vaton, consultante

PÉDAGOGIE

- Exposés interactifs
- Echanges entre participants
- Exercices pratiques
- Visite sur site

1 jour
450€ HT

Il est possible de compléter la formation par un accompagnement individuel dans votre entreprise pour mettre en place le Document Unique ou pour le mettre à jour.

N'hésitez pas à nous consulter pour connaître les modalités.